

MAIRIE



De
CASSAGNES
Département du Lot
Canton de Puy l'Evêque

Tel/fax: 05.65.36.60.32

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Réunion du Vendredi 11 juillet 2008 à 21 h 00

Le onze juillet deux mil huit à vingt et un heure, le conseil municipal de la Commune de CASSAGNES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-Claude JURQUET, Maire de Cassagnes.

Nombre de conseillers:

En exercice: 11

Présents : 9

Etaient présents : Mr JURQUET, Mme DESSAINT, Mme VERDIER, Mr LANDIECH, Mr GROUSSET, Mr DUMEAU, Mr ALADEL, Mr LOUBIERES, Mme CAILHOL. Mr LANDIECH.

Excusé : Mr FERNANDEZ, Mme DACHARY

Date de convocation: 07 juillet 2008

Date d'affichage: 07 juillet 2008

Secrétaire de séance : LANDIECH Bernard

Délibération sur le montant du loyer du logement Mairie 2 :

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de définir et fixer le montant du loyer + parking pour le logement 2 de la Mairie qui sera prêt très prochainement. Sachant que le loyer définit par la convention est de 241.74 €il propose à l'assemblée de le mettre à 250 €avec le parking. Après délibération le Conseil municipal fixe le montant du loyer avec le parking à 250 €révisable chaque année.

Fait et délibéré les jours mois et an ci-dessus

Le Maire
Jean-Claude JURQUET

Acte reçu à la préfecture le
Acte rendu exécutoire le